

# LA RENAISSANCE

## JOURNAL POLITIQUE

### ABONNEMENTS

Un An. . . . . 10 fr.  
Six Mois. . . . . 5 »  
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE  
Etranger. . . . . Port en sus

### ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration  
Abonnements, Articles d'argent  
Doit être adressé à M. A. ALRICY  
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

### RÉDACTION

Adresser les communications  
A M. COSTE-LABAUME, Directeur  
Cours Lafayette, 5, Lyon  
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

### ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER  
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ  
Rue Confort, n° 14  
LYON

### FRANC-PARLER

Les séances vides succèdent aux séances vides, les renvois aux renvois, et le président Grévy en est réduit à psalmodier chaque jour, vers les cinq heures, son antième accoutumée : J'invite les Commissions à hâter leurs travaux.

Il faut croire en effet que l'on travaille beaucoup dans les bureaux, puisqu'on travaille si peu à la Chambre, et nous sommes impatients de voir le résultat de ces études approfondies auxquelles ne manquent ni les réflexions ni le temps. En attendant et pour tromper les longueurs des entr'actes, la politique se réfugie dans les discours des nouveaux présidents de groupes.

Nous avons eu, la semaine dernière, l'allocution de M. de Marcère, président du Centre-Gauche, prêchant l'union et la concorde, aux applaudissements des auditeurs rapprochés ou éloignés ; Nous possédons aujourd'hui la harangue de M. Leblond, président de la Gauche, qui a choisi pour thème de ses variations la modération et la sagesse.

Nouveaux braves, bien entendu, car il n'est pas un homme sensé qui ne soit disposé à applaudir quand on lui parle le langage de la raison et de la logique.

La modération, rien de mieux, la sagesse, c'est parfait, et M. Leblond a obtenu là un triomphe facile. Toutefois, qu'on nous permette de dire que l'honorable président de la Gauche oublie un point qui n'eût pas été inutile dans l'éclairage de sa lanterne : à savoir que la modération n'est efficace que lorsqu'elle s'allie à la fermeté, que la sagesse n'est féconde que lorsqu'elle s'appuie sur des principes nets et solides.

Sans ces conditions essentielles, la modération n'est plus que de la mollesse, la sagesse n'est plus que de l'indifférence et de l'inertie.

Et cette fermeté d'attitude, cette netteté de principes sont surtout nécessaires dans une République naissante, entourée de pièges et d'embûches, battue en brèche par toutes les forces de la Réaction et rencontrant des ennemis là où elle ne devrait trouver que des serviteurs.

Ah ! si tout le monde était d'accord dans les pouvoirs publics sur l'immutabilité de ce principe républicain, si, du haut en bas de l'échelle administrative et judiciaire, nous voyions la République acceptée sans arrière-pensée, respectée sans hypocrisie, oui alors, il n'y aurait à se préoccuper que de modération et de sagesse ; il n'y aurait qu'à chercher à convaincre par la persuasion et la douceur des dissidents séparés de vous par des nuances, mais rapprochés par une communion intime et sincère sur la forme et le fond du gouvernement.

Malheureusement les choses n'en sont pas là. La République que nous possédons est une sorte de citadelle dressée en pays ennemi et obligée de se défendre contre les attaques et les assauts des coalisés de la sainte alliance clérical et monarchiste. Ici les royalistes dressent une échelle, là les bonapartistes tentent de pratiquer une brèche, ailleurs les cléricaux creusent leurs mines souterraines pour y placer des torpilles. Le danger est non-seulement au dehors, mais dans l'intérieur même de la place, dont tous les défenseurs ne sont pas sûrs, tant s'en faut. Plus d'un entre-tient commerce d'amitié avec les assiégeants, communiquant les secrets de la défense, indiquant les côtés faibles de la

forteresse, tout disposé même à livrer les clefs au moment propice.

Dans ces conditions de danger permanent, dans cet état de péril en la demeure, la modération et la sagesse seules sont-elles des armes suffisantes ? Evidemment non, il faut y ajouter comme nous le disions plus haut, la fermeté et la vigilance...

La fermeté pour résister aux agressions et aux escalades, la vigilance pour déjouer les embuscades et les trahisons.

M. Leblond qui nous semble doué d'une assez forte dose d'optimisme, croit trop volontiers à la déroute définitive des ennemis de la République, et fait trop bon marché de leurs attaques incessantes.

« Nos adversaires vaincus, dit-il, paraissent avoir renoncé à la direction des affaires du pays. »

Erreur profonde, ils n'y ont pas renoncé du tout, ils y ont renoncé moins que jamais. Lisez leurs journaux, regardez leurs actes.

Pendant que les Saint-Genest et les Cassagnac provoquent journellement le Maréchal à un coup de force pour renverser violemment la République, leurs patrons ne cessent de manœuvrer dans l'ombre, à seule fin de ressaisir ce pouvoir qui leur échappe momentanément.

« Renoncer à la direction des affaires du pays ! Où et quand M. Leblond a-t-il vu cela ?

Est-ce lorsque le Sénat opposant son veto à toute réforme libérale prend plaisir à contrecarrer les décisions de la Chambre et les volontés du pays ?

Est-ce lorsque la moitié de l'administration et les trois quarts de la magistrature sont entre les mains de fonctionnaires qui brûlent de l'encens sur l'autel des Commissions mixtes ?

### PROJET N° 1.

#### Lyon sous l'Etat de siège

Ce sujet très-complexe peut être traité de diverses façons et il offre précisément un grand avantage à cause du nombre des épisodes et de la variété des attitudes.

On peut représenter par exemple la ville de Lyon essayant en vain de soulever un énorme moëllon qui l'écrase et fait fléchir son torse puissant ;

Où la ville de Lyon le cou enserré dans un carcan qui l'étrangle ;

Où la ville de Lyon bâillonnée, bridée, ficelée comme une momie.

Voilà pour le sujet principal ; quant aux épisodes ils ne manquent point comme on pense, et rien ne serait plus facile que d'ornez les quatre faces du piédestal des bas-reliefs que voici :

Un commissaire de police fermant violemment les portes d'un café ;

Un autre commissaire de police saisissant des journaux dans un kiosque ;

Un troisième commissaire de police arrêtant un républicain au collet ;

Un quatrième commissaire de police opérant une perquisition dans un domicile privé.

Cela fera beaucoup de commissaires de polices, direz-vous ! C'est possible, mais étant donné le sujet, il est difficile d'y trouver place pour d'autres personnages.

### PROJET N° 2.

#### Lyon sous Ducros

On trouvera peut-être que le sujet fera double emploi avec le précédent ; dans une certaine mesure nous ne le nions pas ; cependant il y aurait une manière différente de le traiter en serrant de plus près les personnages.

Voici notre idée :

Le comte Joseph Ducros costumé en lutteur de Rossignol-Rollin, c'est-à-dire revêtu d'un caleçon de bain, accablant de coups de poings la malheureuse ville de Lyon, brisée sous cette poigne terrible.

Aux côtés de notre Hercule, l'agréable Desmains et le fidèle Coco se tiendraient sur la défensive prêts à soutenir leur patron s'il succombait dans la lutte.

Il nous semble que le buste du comte Ducros savamment travaillé par le ciseau pourrait offrir une admirable étude de nu.

Maintenant si l'on préfère le sujet habillé, rien n'empêche de représenter le même comte Ducros en costume d'apparat, galonné sur toutes les coutures, couvert de ses décorations et écrivant du bout de son épée son arrêté célèbre sur le phylloxera.

Où encore M. Ducros assistant à un enterrement en souliers découverts et en chaussettes rouges.

Mais cette dernière pose manquerait peut-être de solennité au point de vue décoratif et nous en revenons toujours au Ducros que nous avons connu, au Ducros en caleçons de bain, en fort de la

Est-ce lorsque le cléricalisme envahissant ne connaît plus de bornes à son audace, n'apporte plus de mesure à son langage et accable la République d'invectives et de malédictions épiscopales ?

Loin de voir nos adversaires renoncer à la lutte et s'avouer vaincus, nous les trouvons partout au contraire, debouts, menaçants et fourbissant leurs armes contre le gouvernement dont ils conjurent le renversement et la ruine.

C'est pourquoi n'opposer que la modération et la sagesse à ces furieux serait une duperie, et autant vaudrait faire un discours en trois points au détrompeur qui vous guette au coin d'une rue.

En dépit des illusions de M. Leblond et de ses amis, nous ne sommes pas encore arrivés à cet âge d'or de la République où il suffit d'éloquence, de bons sentiments et de haute philosophie pour convertir des adversaires loyaux et courtois. Aux arguments de cette nature, les monarchistes coalisés répondent par des crocs en jambes ou des coups de poing. La partie n'est donc pas égale.

Aussi ne faut-il jamais oublier de placer à côté de la modération et de la sagesse, utiles pour convaincre, l'énergie et la vigueur, nécessaires pour combattre.

JACQUES BARBIER.

### POIDS & MESURES

Nous espérons que la question était vidée avec le ministre Dufaure.

Eh bien non ! voici que le ministre Jules Simon la remet sur le tapis.

Sous M. Jules Simon président du conseil, de même que sous M. Dufaure, nous nous

halle et en hercule de carrefour. C'est là sa véritable physionomie, ne la lui enlevons pas.

### PROJET N° 3.

#### Les emprunts de la ville de Lyon

C'est là un souvenir de l'empire et de ses commissions municipales, mais quoique le sujet soit un peu rétrospectif, tous les contribuables affirmeront avec nous qu'il ne manque ni d'actualité, ni surtout d'intérêt.

Il y a diverses façons d'interpréter ce symbole économique. S'il n'était que de nous, nous représenterions une pauvre femme en haillons assise devant une superbe construction neuve, et tendant la main aux passants avec un air lamentable qui signifierait clairement : *Pour payer mes maçons s'il vous plaît.*

Rien n'empêche non plus de figurer la ville de Lyon noyée littéralement dans des flots d'obligations aux porteurs et levant désespérément les bras au ciel pour échapper à ce déluge qui monte toujours.

### PROJET N° 4.

#### M. Welche et les enterrements civils

Comment représenter cela sur un piédestal ? La vérité est que ce n'est pas commode, et nous ne voyons guère qu'un moyen : un préfet à deux têtes

### FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

#### PROJETS DE MONUMENTS

Un concours est ouvert à Lyon pour l'érection de deux fontaines monumentales destinées à remplacer les produits grotesques de l'art impérial...

Le champignon disgracieux qui s'élevait sur la place de Lyon et dont on vantait la solidité à défaut d'autre chose n'a pas pu résister quinze ans, et on a dû l'emporter dans le tombereau des démolisseurs : quant au monument informe de la place des Jacobins, au milieu duquel on devait voir surgir la statue du seizième d'agent de change Vaisse, cet amas de moëllons a tellement écœuré le public qu'il a bien fallu se décider à le transporter ailleurs.

Il s'agit maintenant de trouver quelque chef-d'œuvre qui blesse moins le regard et le goût que ces monuments d'entrepreneurs de bâtisses. Messieurs les architectes à vos plans ! Messieurs les sculpteurs à vos maquettes ! A vrai dire les sujets ne manquent pas, et dans le cas où nos artistes seraient à court d'idées, nous nous faisons un véritable plaisir de leur communiquer un certain nombre de projets que nous croyons appelés à un vrai succès.

trouvons de nouveau en présence de cette inégalité choquante, de cette partialité inouïe que nous avons eu vingt fois l'occasion de signaler dans le traitement des journaux.

On poursuit la presse républicaine :

- On laisse impunie la presse bonapartiste ;
- On tolère les excès de l'Empire ;
- On châtie les injures de Rochefort ;
- On supporte les insultes de Cassagnac.

Les parquets, en un mot, ont deux poids et deux mesures dans leurs rigueurs ; la police correctionnelle sévit impitoyablement contre les *Droits de l'Homme*, tandis qu'elle ne se permet pas de toucher à la robe d'innocence du *Pays*.

En vérité c'est étrange !

Notez que nous ne prenons pas parti pour les *Droits de l'Homme* ; on connaît notre opinion sur ce journal hydrophobe, qui semble prendre à tâche de rendre la République intolérable et haïssable.

Mais, là n'est pas la question, si les *Droits de l'Homme* sont enragés, le *Pays* ne l'est pas moins ; si les *Droits de l'Homme* se montrent violents, excessifs, injurieux, le *Pays* sait se mettre au même diapason de grossièretés et d'invectives.

Il le dépasse même souvent, et, entre les sarcasmes de Rochefort et les basses injures de Cassagnac, nous cherchons vainement quel est le procédé le plus outrageant.

Donc puisqu'on veut poursuivre, puisqu'on ne veut pas se décider à laisser le dégoût public faire justice de la prose épileptique de l'un et du langage ordurier de l'autre ; tous deux au moins mériteraient qu'on les comprît dans les mêmes rigueurs, car tous deux sont dignes du même sac et du même banc.

Eh bien non, les *Droits de l'Homme* sont traqués par les huissiers et les commissaires, pendant que le *Pays* peut se promener tranquillement les mains dans les poches, insultant les passants à gueule que veux-tu, sans qu'il lui en mésarrive, sans qu'un sergent de ville prenne la peine d'arrêter les ébats des ivrognes de Décembre.

On reste confondu devant une telle attitude qui consacre selon nous une iniquité révoltante.

Nous savons bien ce qu'on répond :

Le Gouvernement avait proposé des poursuites contre le *Pays*, et les bureaux de la Chambre consultés s'y sont opposés, en disant que les injures d'un Cassagnac ne sont justifiables que du mépris.

Voilà qui est fort bien, et ce refus dédaigneux fait honneur au libéralisme de l'Assemblée. Mais pourquoi nos députés l'ont-ils opposé ce refus de poursuites ?

Parce qu'ils comptaient que l'impunité judiciaire serait égale pour tous, parce qu'ils avaient la conviction intime que les Déembristes du *Pays* et les démagogues des *Droits de l'Homme* seraient traités sur le même pied d'indifférence méprisante.

Or, il arrive ceci, c'est que pendant que l'Assemblée renvoie généreusement Cassagnac à son dictionnaire poissard, le Sénat exige lui

dont l'une sourit à un horrible libre-penseur, l'autre à un doux jésuite.

Pour qui le sourire sincère ? Nous abandonnons cette recherche à l'imagination de l'artiste.

PROJET N° 5

**Lyon et ses Tramways**

Ici rien de plus simple. La ville de Lyon, assise dans une posture lamentable sur un omnibus, murmure tristement ces paroles désespérées : — J'attends encore !

Voilà pour les sujets locaux ; maintenant si l'on veut aborder un champ plus vaste, il n'y a qu'à se baisser pour prendre.

PROJET N° 6.

**Triomphe de l'ordre moral**

Un horrible singe siège victorieusement au milieu d'un amas de débris de tout genre : journaux lacérés, fleurs brisées, fruits écrasés, toiles éventrées, et non content de cette triste besogne, la malfaisante bête s'acharne encore à déchirer de ses dents et de ses ongles un magnifique parchemin sur lequel on lit : *Constitution Républicaine*.

Dans le cas où le sujet ainsi interprété ne présenterait pas un caractère suffisamment sculptural, on peut remplacer le singe par la statue en pied de M. Buffet ou de M. de Broglie.

des poursuites effectives contre les *Droits de l'Homme*, il exige la prison, l'amende et le reste.

Et M. Jules Simon, docile, obéit au Sénat sous la menace d'une interpellation, consacrant ainsi par sa faiblesse cette jurisprudence de deux poids et de deux mesures qui est une flétrissure pour sa politique et un déshonneur pour son libéralisme.

Il est évident pour nous que, si l'Assemblée avait pensé écarter les coups d'une feuille bonapartiste pour les faire retomber sur le dos d'une feuille républicaine ou radicale, elle se serait moins hâtée de prendre une décision aussi généreuse, car dans ce cas là, la générosité dégénère en bêtise.

On en voit le résultat. — Heureux de son impunité, fier de la terreur qu'il inspire, Cassagnac redouble d'invectives et d'injures, semblable à ces roquets hargneux qui aboient d'autant plus fort qu'ils se sentent moins à la portée de votre botte. Faire de la grandeur d'âme avec de semblables adversaires devient de la duperie, c'est jeter des perles devant des pourceaux, car l'ennemi que vous épargnez ainsi profitera du premier moment d'indifférence ou d'oubli pour vous frapper traitressement de la main que vous aurez laissée libre.

Maintenant il y a autre chose, mais alors cela devient tellement fort, tellement inouï, que nous hésitons encore à le croire. — C'est pourtant le *Siècle* qui l'affirme, le *Siècle*, dont le conseil d'administration est présidé par M. Jules Simon lui-même.

D'après ce confrère, en posture d'être bien informé, — si l'on ne poursuit pas le *Pays* et autres hurleurs bonapartistes, c'est que l'on n'est pas certain de trouver des juges pour le condamner, — tandis que l'on trouvera toujours des magistrats pour condamner les *Droits de l'Homme*.

Devant une pareille révélation, il faut reconnaître que la question change de face et prend une tout autre tournure.

Ce ne serait plus simplement un journal en effet que le gouvernement républicain trouverait devant lui, mais toute une magistrature assez infestée de bonapartisme pour ne pas oser toucher à l'organe le plus violent et le plus éhonté du parti.

Si le *Siècle* disait vrai, la République et ses représentants se trouveraient ainsi impuissants et désarmés contre les agressions sans mesure d'une presse factieuse qui rencontre des amis et des soutiens là où il ne devrait y avoir que des juges.

Cette situation, nous nous en doutions dans une certaine mesure, mais nous ne pensions pas qu'elle atteignît un semblable degré de gravité ; nous ne pensions pas que des ministres républicains en fussent réduits à ne pas oser poursuivre les outrages adressés à leur Gouvernement, à ne pas oser défendre les élus du pays contre les ignominies d'un galopin.

A ce point de vue le débat s'agrandit et passe par-dessus la tête de M. de Cassagnac. Il s'agit de savoir si la magistrature est pour

PROJET N° 7.

**Le Sénat accueillant les lois de l'Assemblée**

Composition simple, mais énergique. Un vieillard ressemblant vaguement à un concierge colérique, brandit avec fureur au balai formidale.

On nous dira peut-être que pour la circonstance, le balai manque de noblesse ; oui, mais il est si expressif !

Toutefois, si cet instrument de combat déplaisait par trop, on peut le supprimer et représenter simplement le général Changarnier détachant un vigoureux coup de pied dans les basques d'un député vu de dos.

PROJET N° 8.

**Sur les genoux de l'Église**

Sujet religieux qui ne saurait manquer de plaire à beaucoup dans une ville où les Révérends Pères ont tant d'influence et tant d'élèves.

Les allégories ne sont point rares pour figurer dignement ce genre spécial d'éducation cléricale, mais nous ne voyons rien de mieux, quant à présent, que le galant abbé Dangerville, curé de Viroflay, enlevant sa trop tendre blanchisseuse au nez et à la barbe de son époux Roquet.

Il y a, croyons-nous, un motif de composition qui laisse bien loin derrière lui l'enlèvement des Sabines.

ou contre la République, il s'agit de savoir si à l'abri de leur inamovibilité certains fonctionnaires peuvent protéger ouvertement les démolisseurs de la Constitution et les insulteurs des représentants du pays.

Dans le cas où sur ce point le doute deviendrait une certitude, nous espérons que nos législateurs sauront aviser et avoir assez d'énergie pour mettre fin à une semblable confusion de pouvoirs qui présentement n'est que de l'anarchie, mais qui deviendra fatalement de l'insurrection, si l'on ne se décide à y porter la main.

**FEUILLES VOLANTES**

Le carnaval ne se passe pas trop tristement dans notre monde politique. On danse, on danse, on reçoit un peu partout. Hier au ministère des affaires étrangères, aujourd'hui à l'intérieur, demain aux travaux publics ou à l'Instruction. Les journaux de Mgr Dupanloup racontent naturellement dans un style navrant que l'on festine sur un abîme et que l'on danse sur un volcan ; mais personne ne croit plus aux abîmes et aux volcans : ces vieilles métaphores doivent être remises parmi les accessoires hors d'usage, depuis qu'il est bien constaté que sous le régime de l'horrible République les planchers ne s'entreouvrent pas sous les pieds des valseurs.

D'autre part, les bals de l'Opéra continuent à faire quatre-vingt mille francs de recette tous les samedis, ce qui prouve que l'abomination de la désolation ne règne pas encore dans la bonne ville de Paris, veuve de sa basse cour bonapartiste.

Mais tout le monde n'a pas sur ce point l'insensibilité des Parisiens. Un certain nombre de maires qui, semblables à Calypso, ne peuvent se consoler du départ de l'auguste famille, ont cru devoir porter leurs regrets au pied des autels à l'occasion de la messe anniversaire de l'homme de Sedan.

On annonce que ces maires vont être l'objet d'une révocation. Avouez qu'ils ne l'auront pas volée. Il serait grand temps, en effet, qu'on en finit une bonne fois avec ces manifestations factieuses, qui transforment les fonctionnaires de la République en véritables insurgés. Pleurez, braves gens, si cela vous convient, pleurez sur le sort de la race abhorrée qui fut le fléau de la France, mais pleurez à domicile, et que du moins vos larmes ne salissent pas nos monuments publics.

Certains tribunaux sont en veine de gaité. Il y a d'abord les innombrables condamnations obtenues par la veuve Montijo, condamnations dont l'inégalité de justice distributive provoque une stupefaction légitime.

Ainsi, dans tel tribunal la vertu de madame Kirpatrick est cotée cinq cents francs, dans tel autre cent écus, dans un autre encore vingt-cinq francs, suivant que le procès se juge au nord, au centre ou au midi.

A quoi tiennent ces diversités d'appréciations ? La vertu d'une grande et honnête dame subit-elle, comme certains produits, des influences climatiques ? Le mystère est

PROJET N° 8

**Mgr Dupanloup refusant le chapeau de Cardinal**

Nous avons Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès ; Mgr Dupanloup refusant la barette, nous semble aussi digne d'être taillé en plein marbre.

Pour rendre toute la noblesse et toute la grandeur de ce désintéressement, il suffira de représenter le fougueux évêque d'Orléans repoussant d'un geste majestueux un chapeau invisible que personne ne lui a jamais présenté.

PROJET N° 9

**L'éducation de Lorgeril**

Du grave au doux. Le jeune Lorgeril rejette vigoureusement le sein de sa nourrice pour le goulot d'une bouteille rebondie, source d'inspiration et de poésie, dont la chaleur fait éclore des vers de dix-huit pieds.

PROJET N° 10

**Scipion Doncieux assis sur le nombril du monde**

Depuis Marius assis sur les ruines de Carthage, nous ne connaissons rien de plus grandiose.

La difficulté sans doute sera de représenter le nombril du monde, mais ceci n'est point notre affaire. D'ailleurs les artistes n'ont qu'à demander des renseignements sur ce point à l'ex-pacha d'Avignon.

insondable, et l'on ne saura jamais pourquoi un journal doit payer quinze cents francs à la réputation de la belle-mère de Napoléon III, tandis que son confrère n'est condamné qu'à un replâtrage vulgaire de quelques écus.

Il y a ensuite le jugement du tribunal d'Alais condamnant un malheureux maire à indemniser de sa poche des employés révoqués de leurs fonctions, jurisprudence qui ouvre tout un horizon de perspectives inconnues aux fonctionnaires dégoûtés.

Il y a enfin le jugement du tribunal de Cosne, condamnant un pauvre diable de vigneron à payer cinq cents francs de dommages à M. de Bourgoing, pour l'avoir diffamé dans une enquête parlementaire.

Ici le procédé devient plus que vif, car l'on pensait généralement que les dépositions des enquêtes parlementaires étaient à l'abri des procès en diffamation. Il paraît que non ; les juges de Cosne en ont décidé autrement.

Eh bien, si cette jurisprudence se généralise, nous allons avoir du joli. Depuis quelques années, les enquêtes parlementaires se sont multipliées dans une proportion inusitée : enquête sur le 4 Septembre, enquête sur la Commune, enquête de Pontivy, enquête de Cavillon, enquête sur les marchés de l'empire, enquête..., il est inutile de toutes les citer.

Or, voyez-vous les parties et les témoins de ces diverses enquêtes se traduisant mutuellement en police correctionnelle ? Les juges de Cosne n'ont pas bien réfléchi sans doute avant de rendre leur jugement, car ils auraient été retenus par la crainte de voir la moitié de la France plaider contre l'autre.

Etonnez-vous après cela que les idées les plus bizarres germent dans le cerveau de certains bonshommes ?

Ainsi il a été question dernièrement d'un procès qui serait intenté par l'ex-avocat général Bailleul à son procureur général de Serre pour l'avoir fait descendre un peu trop brusquement de son siège.

La nouvelle n'a pas été confirmée, c'est dommage, car nous aurions été curieux de voir ajouter un nouveau chapitre aux gaités de la magistrature, qui prennent présentement la place des gaités du sabre.

Des procès aux duels il n'y a qu'un pas. Deux menaces de combats singuliers ont défrayé ces jours derniers la chronique politique et financière.

Chronique politique : M. Jules Ferry devait se couper la gorge avec Robert Mitchell ; mais l'affaire n'a pas eu de suite, les épées ont été rengainées dans le fourreau sans la moindre effusion de sang. La mère et les enfants se portent bien.

Chronique financière : M. de Soubeyran, du Crédit foncier, devait se percer le flanc avec M. Péreire du Crédit mobilier. Là encore rien de cassé ; une solution pacifique rapprochera les adversaires — devant les tribunaux.

Il y aura simplement duel de langues et effusion de salive entre deux avocats.

Eh bien, vrai c'est dommage, il ne nous eût pas déplu de voir deux tripoteurs aussi remarquables que MM. Soubeyran et Péreire

Scipion Doncieux doit bien savoir comment est fait ledit nombril, puisqu'il l'a embrassé.

PROJET N° 11.

**L'Égalité devant la Loi**

Dame Justice dans toute la majesté de son attitude symbolique tient dans la main une énorme balance. Les deux plateaux sont chargés, l'un de journaux républicains, l'autre de journaux bonapartistes en quantité égale.

Mais par un phénomène singulier, le plateau des journaux bonapartistes baisse comme s'il pesait cinq cents kilos, tandis que l'autre s'enlève avec la légèreté d'une plume. Tel est le sujet à traiter. Son principal mérite est d'être absolument exact par le temps qui court.

PROJET N° 12.

**Les Réformes républicaines**

Très-commode à rendre. M. Jules Simon, en automédon antique, conduit un char attelé de tortues.

Arrêtons nous à la douzaine. Aussi bien, il nous semble difficile qu'on ne trouve pas dans ces divers canevas le sujet d'une œuvre monumentale pour les deux fontaines que Lyon réclame.

Nous souhaitons seulement qu'elles ne se fassent pas attendre aussi longtemps que la construction du théâtre des Célestins, car alors il nous serait permis de dire en dépit du proverbe : Fontaines, je ne boirai jamais de votre eau.

se pourfendre mutuellement et se tuer l'un l'autre; c'eût été autant de gagné pour les actionnaires.

Parlons sérieusement. Le Crédit foncier est en dégringolade, et ses actions baissent avec une rapidité de plusieurs kilomètres à l'heure.

Il a été constaté qu'une direction imprudente, que des opérations téméraires avaient compromis la fortune de ce grand établissement financier, placé cependant sous la surveillance directe de l'Etat.

Aujourd'hui, on se décide à révoquer MM. Frémy et Soubeyran; est-ce suffisant? Nous ne le pensons pas. Ces messieurs vont se retirer tranquillement chez eux avec leurs millions, pendant que les actionnaires en seront pour leur argent perdu et pour leurs intérêts en péril.

Il nous semble que le devoir du gouvernement serait de pousser son enquête aussi loin que possible, de rechercher sur qui doit retomber la véritable responsabilité de ces mésaventures financières, de façon à permettre aux intéressés d'exercer une action efficace contre les gens qui les ont trompés.

Si quelques gros bonnets de la finance doivent être condamnés par le fait de dégorger quelques-uns de leurs millions, où est le mal? Nous n'y voyons même que du bien, au point de vue de la morale publique.

Ceci dit, ajoutons, que si quelqu'un devait s'abstenir de critiquer le crédit foncier, ce quelqu'un s'appellerait évidemment M. Pereire.

Car le crédit mobilier daubant les malheurs du crédit foncier, c'est suivant l'adage vulgaire, l'hôpital qui se f... de la Charité.

Il y avait longtemps que nous n'avions entendu parler de M. de Mun, cuirassier apostolique et romain. Depuis sa validation, le député de Pontivy se tenait coi et sa grande parole était muette.

Fort heureusement, le cercle catholique de Toulouse est venu rompre ce silence.

M. de Mun a annoncé solennellement dans la ville de Clémence Isaure, que l'heure était venue de partir en guerre contre la société moderne. En avant, marchons!

Certes il y aurait de quoi s'émouvoir de la levée de boucliers de ce fougueux apôtre qui prétend traiter la République comme Simon de Montfort traita jadis les Albigeois, c'est-à-dire avec le fer, la hache et le bûcher.

Mais ces déclamations hydrophobes commencent à nous laisser froid par suite de l'impuissance de leurs auteurs.

La seule morale bonne à en tirer, c'est que si jamais les sectaires du genre de Mun pouvaient mettre la main sur le gouvernement du pays, il n'y aurait qu'une chose à faire pour les trois quarts des Français : prendre le train de Genève ou de Bruxelles, afin de se dérober à la rage de ces Peaux-Rouges qui en sont toujours à la morale de la sainte Inquisition.

Mais ce n'est pas fini : Ce qui nous étonne le plus avec le cléralisme, c'est l'insondable profondeur des sottises qu'il vous débite. On croit être au bout du rouleau avec les déclamations grotesques de M. de Mun, erreur grossière ! Il y a plus fort que lui.

Un missionnaire opérant dans le Dauphinois ou dans la Savoie, nous ne savons plus au juste, a déclamé l'autre jour du haut de la chaire ces aphorismes stupéfiants :

« Apprenez à vos enfants le catéchisme et la prière, ils n'ont pas besoin d'autre chose. L'instruction est superflue. Voyez les généraux des derniers siècles. Ils marchaient au combat le chapelet d'une main, l'épée de l'autre, et revenaient vainqueurs. Aujourd'hui nous n'avons que des traîneurs de sabres, des officiers de café, des saltimbanques. »

Et voilà ! les bras vous tombent, n'est-ce pas? Que voulez-vous? Il est admis que le cléralisme a le droit de tout dire, même les balourdises les plus éhontées. On voit qu'il en profite.

Le général Tchernaieff, ce battu à outrance, vient de passer une huitaine à Paris où il a visité les principaux monuments de la capitale.

Au ministère des finances, on lui a proposé de lui montrer la caisse des retraites.

— La caisse des retraites, jamais ! s'est écrié le général. Je me croirais encore en Serbie.

ZÉDE

UNE TERREUR COMIQUE

Un événement grave vient de se passer à Avignon-Cavaillon.

M. le comte du Demaine retire sa candidature, il renonce à la lutte !

Pourquoi? Les comités conservateurs de Vaucluse vont vous le dire :

« Considérant que les libertés républicaines qui nous sont faites ne constituent pas les libertés nécessaires à l'expression du suffrage universel,

« et que l'administration, pour obtenir le triomphe de sa volonté, ne recule même pas devant la violation de la loi ;

« Considérant que les faits de pression et d'intimidation ont pris au milieu de nous des proportions telles qu'elles sont la terreur électorale organisée.

« Nous déclarons ne pouvoir accepter la lutte dans de pareilles conditions. »

Vous avouerez qu'il y a de quoi vous donner le frisson, et les plus braves ne sauraient considérer sans trembler, « ces violations de la loi et cette terreur électorale. »

Quelle peut bien être cette terreur, se demandet-on? M. de Brancion, préfet de Vaucluse, aurait-il menacé le comte du Demaine du sort du Maréchal Brune?

Un nouveau Trestaillon se disposerait-il à écharper le malheureux candidat conservateur?

Vent-on comme à Gambetta lui « dépecer les entrailles et lui manger le foie. »

Tous les électeurs réactionnaires de Cavaillon sont-ils mis sous cloche comme les melons du pays?

On se perd en conjectures sur cette terreur électorale qui épouvante le comte du Demaine et ses comités, au point de le mettre en fuite avant la bataille, et l'on croirait vraiment à les entendre que la guillotine est dressée en permanence sur le pont d'Avignon.

Eh bien non, il n'y a rien de si terrible au fond, et les violations de loi, les intimidations dont on se plaint avec tant de clameurs indignées, consistent tout simplement... Ecoutez, voici l'histoire en quatre mots.

On élisait le Conseil municipal dans une petite commune de Vaucluse du nom de Maubec.

Tout à coup un loup s'introduit dans la bergerie. Quel était ce loup? Ce loup était M. Raynal de Tissonnier, conseiller de préfecture délégué pour surveiller la régularité des opérations électorales.

Il paraît que ce conseiller s'est permis de rester dans la salle du vote de huit heures à onze heures du matin, et d'adresser un petit speech à l'assemblée. Voilà le fait : il n'est pas grave, mais il a suffi pour effrayer des gens aussi timides que les conservateurs de Vaucluse, et depuis ce jour fatal ces malheureux ne dorment plus, ou du moins s'ils dorment, ils voient passer dans leur rêves le terrible conseiller de préfecture Raynal de Tissonnier !

Tel est le misérable incident auquel les amis de M. du Demaine s'amusaient à donner les grosses qualifications de violation de la loi et de terreur électorale organisée.

Parce qu'un inoffensif conseiller de préfecture est resté jusqu'à l'heure du déjeuner dans une salle de vote, il paraît que le suffrage universel n'est pas libre, et que les électeurs sont en butte à une horrible persécution.

On avouera que la plaisanterie est un peu forcée, mais que voulez-vous? Les adversaires de la République à bout de ressources sont bien obligés de faire feu de tout bois, quittes à paraître grotesques.

L'autre jour, M. Robert Mitchell demandait qu'on condamnât le sous-préfet de la Réole aux galères pour s'être trompé sur la date d'un permis de chasse.

Aujourd'hui le comte du Demaine se plaint que le préfet terrorise son arrondissement parce qu'il a envoyé un conseiller de préfecture à Maubec.

Tout cela est absolument idiot et ridicule. Et il demeure avéré pour nous que si M. du Demaine se retire, c'est qu'il n'ose pas affronter le scrutin, aujourd'hui que Scipion Doncieux n'est plus là pour le protéger; et la seule terreur que puisse éprouver réellement le candidat monarchiste, c'est la terreur de n'être pas élu.

Dernières nouvelles. — M. du Demaine ne se retire pas. Sa retraite n'était qu'une feusse sortie, une frime pour jeter le désarroi chez les républicains. Très-malins, comme on voit, les conservateurs de Vaucluse, tellement malins qu'ils méritent le nom de vulgaires farceurs.

FOUILLES ADMINISTRATIVES

Nous avons signalé, sous ce titre, il y a quelques semaines, un certain nombre de dépenses bizarres inscrites dans le compte d'administration de la ville de Lyon, pour l'année 1875.

Cartes de visite, abonnements aux journaux, nourriture de chats, promenades en voitures, gratifications inutiles, démontage, remontage de billard pour l'agrément de M. le préfet Ducros et de ses amis Desmaisons et Coco...

Ces dépenses ont fait l'objet d'un rapport de la commission des finances du conseil municipal, et M. le Préfet Welche a cru devoir y répondre par un contre-rapport.

Nous avons eu la curiosité de voir quel genre d'arguments M. Welche pouvait opposer aux critiques légitimes motivées par un semblable gaspillage.

Ces arguments ne sont ni très-nombreux, ni très-nouveaux, ils peuvent même se résumer en un seul, répété avec une monotonie désespérante.

Les choses se sont toujours passées ainsi, et ces dépenses n'ont jamais été contestées.

Nous confessons que nous attendions mieux de M. Welche, et il est assez singulier de voir tirer une approbation et un acquiescement des erreurs et des fautes du passé.

Les choses ont toujours eu lieu ainsi, donc elles sont bien faites;

Ces dépenses n'ont jamais été contestées donc elles sont régulières.

Quant au billard Ducros, l'argument est plus joli encore, si possible : ce billard appartenait à la Ville !

Et après? Est-ce une raison parce qu'un billard appartient à la Ville, pour qu'un préfet soit libre de le trimballer où bon lui semble, aux frais des contribuables?

Le mobilier de la préfecture aussi appartient à la Ville; se croit-on autorisé pour cela à la faire déménager dans tous les appartements et dans toutes les villas où il plaira à M. le préfet de le transporter?

De pareilles assertions ne sont pas des réponses, et M. le préfet Welche eût tout aussi bien fait de chanter : *Au clair de la lune, ou Bon voyage, mon cher Dumollet...*

Au fond, nous l'avons dit déjà, et nous le répétons encore, il ne s'agit pas de grosses sommes, et la ville de Lyon ne sera pas ruinée pour avoir payé quelques promenades en voiture à ses maires ou dévissé un billard...

Mais ce que nous critiquons surtout, c'est le principe, c'est l'abus; c'est ce système déplorable qui donne aux fonctionnaires la facilité et la faculté d'user des deniers publics comme de leur argent de poche

Il est dans les traditions administratives de ne pas écrire une lettre particulière, de ne pas prendre un fiacre, de ne pas planter un clou dans son bureau, sans faire payer aux contribuables le timbre-poste, le fiacre et le clou.

Il importe de réagir contre ces manières qui, répétées et multipliées finissent par prendre des proportions gigantesques.

On commence par une boîte d'allumettes, pour continuer par un mobilier et pour finir par un château.

Demandez à certains fonctionnaires de l'Empire, comment étant arrivés sans le sou et criblés de dettes ils ont fini par laisser des hôtels aux Champs-Élysées?

Le gaspillage est contagieux, il va du petit au grand; vous fermez les yeux sur quelques centaines de francs, très-bien! attendez plusieurs années et vous verrez que l'indifférence et le défaut de contrôle se chiffreront par millions.

C'est pourquoi, il ne faut pas dire comme M. Welche :

Tout ce qui a été fait est bien fait.

Non, il faut extirper le mal où qu'il se trouve et ne pas craindre de porter ses investigations même sur les abus les plus minimes, car les abus sont, comme le poisson de la leur : ils deviendront gros pour peu qu'on leur prête vie.

LE SALON LYONNAIS

De Cocquerel

Poissons et chaudrons, chaudrons et poissons, M. de Cocquerel ne sort guère de là. Pourquoi en sortirait-il, puisqu'il a acquis dans ce genre spécial une habileté de faire et une sûreté de main incomparables. Les poissons de M. de Cocquerel ont une telle intensité de vérité et de rendu que l'on croirait sentir sous la main le gluant de leurs écailles. Ces compositions peuvent ne pas plaire à tous, mais il serait injuste de contester leur mérite, qui touche presque à la perfection.

Perrachon

Roses. *Roses en deuil.* C'est un admirable jardinier fleuriste que M. Perrachon, et les roses qu'il fait pousser sur ses toiles ne le cèdent guère en fraîcheur et en éclat, nous allions dire en parfum, à celles de dame nature. Ajoutez à cela un choix d'accessoires des plus heureux comme ton, des plus consciencieusement peints, et vous aurez pour total les deux remarquables tableaux du Musée, auxquels nous ne voyons d'autre reproche à faire qu'un peu de mignardise qui tient au fini de l'exécution. Chaque nouvelle exposition, du reste, accentue de plus en plus la maturité du talent de M. Perrachon, qui devient décidément un grand artiste.

Reignier

M. Reignier a eu son heure de brillant et légitime succès; mais aujourd'hui, faut-il le dire, il nous semble que ce succès diminue et que sa réputation décroît. Pourquoi? Certes, il est difficile de ne pas reconnaître dans les œuvres de M. Reignier une science réelle et un pinceau sûr de lui; — cependant ses fleurs ne sont pas vivantes et vivaces comme les fleurs de Perrachon.

Elles manquent d'éclat et de sève, et il est parfois difficile de se défendre en les regardant bien, d'une impression de papier découpé.

M<sup>lle</sup> Puyroche-Wagner

Ne quittons pas les fleurs. Celles de M<sup>lle</sup> Puyroche-Wagner sont charmantes. Elles s'enlèvent vigoureusement et supportent sans faiblir le voisinage écrasant du tableau de Roybet.

Domer

Qu'a voulu faire M. Domer? car évidemment M. Domer a fait exprès. Ses *Bouffons et courtisans* ne sont ni des bouffons ni des courtisans, mais des bonshommes en papier mâché. Aussi nous le demandons une seconde fois : qu'a voulu faire M. Domer? A moins que ce ne soit une gageure, nous ne comprenons pas.

Lortet

Le *mont Cervin*. M. Lortet est le peintre autorisé des cimes alpêtres. Nul mieux que lui ne sait vous donner l'impression exacte de ces sommets neigeux perdus dans la fluidité de l'air et caressés d'un coup de soleil qui dore leur blancheur immaculée. Cependant M. Lortet est contesté. Qui ne l'est pas?

On lui reproche ses premiers plans, ses terrains, qui manqueraient parfois de vérité et ressortiraient plutôt du domaine de la convention. Nous le voulons bien, mais M. Lortet a une qualité maîtresse qui ferait passer sur des défauts plus graves, il a le don de charmer et de plaire. Aussi ses tableaux ont-ils pour partisans convaincus la plupart des dames, et c'est là un appui avec lequel M. Lortet peut braver toutes les critiques.

Clément

Un beau portrait bien dessiné et sérieusement peint de M. le docteur T., l'expression est un peu forcée; M. Clément a voulu rendre son modèle parlant et il n'a réussi qu'à moitié, en lui donnant un aspect de Méphistophélès. De plus nous n'aimons pas beaucoup la pose ni les accessoires. Cette lettre et cette enveloppe sur laquelle on lit *M. le docteur Tripiet, professeur à l'école des Beaux-Arts*, a un faux air de réclame mal placée dans un portrait. On est tenté de regarder s'il n'y a pas au bas de la lettre : Retenez bien l'adresse.

Evidemment nous plaisantons, et cette intention n'a été ni dans la pensée du modèle, ni dans la pensée du peintre, mais voilà les inconvénients d'une posture mal choisie et d'un papier qui eût mieux fait de rester dans le portefeuille du docteur...

Malgré ces réserves, œuvre travaillée et consciencieuse.

G. Détanger

*La leçon de musique.* — Un singe feuillette une partition derrière un rideau de damas rouge. Il y a d'excellentes qualités de coloris dans ce tableau qui fait honneur au travail consciencieux et aux recherches de M. Détanger. La page de musique ressort en vigueur entre le pelage brun du singe et l'éclat du damas sans produire aucune dissonance de ton, ni troubler l'harmonie du tableau. C'était là l'écueil à redouter, et M. Détanger a su l'éviter avec beaucoup d'habileté et de souplesse. Compliments.

Léon Terrier

*Charles Quint et Triboulet à la cour de François 1<sup>er</sup>.* — Oh, oh ! Voilà un bien gros sujet à traiter dans une aussi petite toile. Il faudrait s'appeler Meissonnier pour y réussir. M. Terrier malheureusement ne s'appelle pas Meissonnier, et en dehors d'une certaine vigueur de palette, nous ne pouvons guère constater que de bonnes intentions. Ne forçons point notre talent.

(A suivre).

THEATRES

GRAND-THEATRE. — Toujours pas de falcon à l'horizon. M<sup>lle</sup> Collin n'a fait que passer, — elle n'était déjà plus. Et pourtant il ne tenait qu'à la direction de la faire admettre. Avec vingt-cinq billets de claqué, M. Senterre pouvait s'offrir le luxe de posséder la forte chanteuse qui lui manque, car le public a prouvé au 3<sup>e</sup> début de M<sup>lle</sup> Collin l'indifférence la plus complète, et était décidé à la laisser accepter, si la claqué y avait mis un peu de bonne volonté.

Mais M. Senterre a juré qu'il finirait sa saison sans grever son budget des appointements d'une falcon, quels que maigres qu'ils fussent. Aussi avons-nous vu cet étrange spectacle d'une artiste refusée par ces mêmes romains dont la mission est de soutenir toujours et quand même les sujets présentés au public.

Au fond, il est certain que ni la voix, ni le talent de M<sup>lle</sup> Collin ne la pouvaient rendre digne du Grand-Théâtre; mais c'est uniquement la question économique et non pas la question artistique qui a guidé en cette circonstance la décision de M. le directeur.

L'état sanitaire de la troupe ne laisse constater aucune amélioration. M<sup>lle</sup> Isaac a besoin encore d'une dizaine de jours de repos; M<sup>lle</sup> Levington est toujours indisposée, également M<sup>lle</sup> Gedda; M. Massy est malade de deux jours l'un; M. Elté, le baryton, est fatigué, et quand par hasard le Grand-Théâtre réussit à constituer un spectacle, il est rare que M. le régisseur n'ait pas à réclamer l'indulgence pour quelqu'un se trouvant subitement, — toujours, — atteint d'un mal quelconque. Ces affections innombrables, contre lesquelles la science de la Faculté de Lyon est impuissante, démontrent au plus haut point cette thèse que nous avons soutenue : c'est que M. Senterre a le mauvais œil.

Il le comprend tellement qu'il s'est décidé cette semaine à partir pour Paris. D'aucuns prétendront peut-être que notre impressario s'est mis à la recherche de rossignols pour charmer nos oreilles. C'est inexact. M. Senterre s'est éloigné de ses états uniquement dans l'espoir que son absence du Grand-Théâtre suffira à remettre sur pied et en voix ses malheureux pensionnaires. En même temps il consultera une somnambule extra-lucide sur le meilleur préservatif à faire adopter par ses artistes pour échapper à sa *jettatura*.

A moins que l'épidémie ne gagne aussi M. Faure, les représentations de l'illustre baryton sont fixées pour les 10, 13, 15 et 17 février, soit 4 représentations, suivies peut-être d'une ou deux supplémentaires.

Les rangs des candidats à la future direction s'éclaircissent de plus en plus. Trois seulement ont effectué le dépôt préalable exigé : MM. Husson, Dalia et Legénis, directeur de Grenoble, que nous avons omis de mettre sur les rangs.

A l'heure où paraîtront ces lignes, il est probable que le choix de l'administration sera fixé.

Espérons que l'Esprit-Saint aura bien voulu pour cette occasion descendre sur la tête de nos édiles.

Concert populaire. — Le succès de la première audition du *Désert* a été tel que M. Aimé Gros se décide à le donner une seconde fois pour son quatrième concert du 4 février.

La conférence de M. Lapomerye sera remplacée par une séance de diction de Mlle Jeanne Samary du *Théâtre Français*. On voit que M. Aimé Gros sait varier nos plaisirs pour gagner des sympathies et un concours qui eux ne varient pas.

G. LAURENT.

Pour les articles non signés, l'administrateur-gérant,

A. ALRICY.

Lyon. — Imprimerie LARABONNE, A. ALRICY, successeur.

L'unique et puissante organisation  
des  
**GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS**  
A LA  
**VILLE DE LYON**  
Attire plus que jamais les familles  
POUR LES  
**CORBEILLES DE MARIAGE ET LES TROUSSEAUX**

C'est qu'en effet on y trouve des avantages qu'on chercherait vainement ailleurs, qui s'expliquent facilement.

Les diverses opérations en Soieries noires et couleurs faites en mai dernier, nous permettent de vendre ces articles à **30** et **40** %, meilleur marché qu'en fabrique, puisque les fabricants, pour continuer les trois marques qui nous sont exclusives, ne veulent pas fabriquer sans une augmentation de 2 fr., 3 fr. ou 4 francs. Les achats en Cachemires des Indes, faits aux Docks de Londres ainsi que les dentelles en tous genres, achetées sur les places de production, présentent une différence de prix dans les mêmes proportions.

**LA VILLE DE LYON** n'a donc rien à envier aux maisons les plus vastes de la Capitale.

Grand arrivage  
**HUITRES**  
Aux Escargots de Bourgogne  
Maison **FÉLIX**  
39, Rue Grenette, 39, - LYON  
75 c. la Douzaine

**M<sup>ME</sup> CHRÉTIEN**  
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS  
traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la **Stérilité** et ses diverses affections. M<sup>ME</sup> CHRÉTIEN compte vingt années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines.

**AVIS.** La Librairie, 12, rue Confort, à Lyon, tient à la disposition de MM. les LIMONADIERS, DEBITANTS, CERCLES, CAFÉS, des Cartons pour les journaux illustrés, au prix de 2 fr. 50.

CONSULTATIONS TOUTS LES JOURS  
de midi à quatre heures  
9, rue Bourbon, au 1<sup>er</sup>, au-dessus  
de l'entresol, - Lyon

**MAISON D'ACCOUCHEMENT**  
(soins) **M<sup>ME</sup> DUPORT** (discrétion)  
Tient des Pensionnaires  
Lyon, 31, rue Centrale (Ecrire franco)

**RHUME DE CERVEAU**  
Sa guérison immédiate par la  
**NASALINE GLAIZE**  
Elle enlève de suite l'inflammation, rend la respiration libre et prévient le rhume de poitrine.

# LES ANNONCES ET RÉCLAMES

Des journaux ci-après désignés sont reçues *exclusivement* à l'AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER,

14, rue Confort, Lyon

**COURRIER DE LYON**  
**COURRIER DU COMMERCE**  
**LYON-JOURNAL**

**MONITEUR DES SOIES**  
**RENAISSANCE — PASSE-TEMPS**  
**SEMAINE CATHOLIQUE**

**ECHO DES MINES ET DE LA MÉTALLURGIE**

Sont reçues aux mêmes bureaux les annonces pour tous les journaux de France et de l'Etranger

Etude de M<sup>e</sup> BERNARD, avoué à Lyon, rue de Lyon, 58  
successeur de M<sup>e</sup> PITRAT

## VENTE PAR LICITATION

En l'audience des criées du Tribunal civil de Lyon  
En deux lots, sans enchère générale

## 1<sup>o</sup> D'UNE MAISON

Sise à Lyon, cours Perrache, 17

## 2<sup>o</sup> D'UNE AUTRE MAISON

Joignant la précédente

## 3<sup>o</sup> D'UN CORPS DE BATIMENT

Situé à Lyon, rue Marc-Antoine-Petit, 23

Dépendant de la communauté ayant existé entre le sieur Pierre Souchon et la dame Etienne Burel, son épouse, aujourd'hui décédée

Adjudication fixée au samedi 3 mars 1877, à midi

### MISES A PRIX :

Premier Lot : 40,000 fr. — Revenu net : 3,650 fr.  
Deuxième Lot : 10,000 fr. — Revenu net : 1,640 fr.

S'adresser pour les renseignements : 1<sup>o</sup> à M<sup>e</sup> Bernard, avoué poursuivant ; 2<sup>o</sup> à M<sup>es</sup> Pidard, Nérard, Peillon, Goutorbe, avoués coadjuteurs et intervenants ; et pour voir le cahier des charges, au greffe du Tribunal civil de Lyon, où il est déposé.

Etude de M<sup>e</sup> PATRICOT, avoué à Lyon, rue du Bât d'Argent, 10.

## VENTE

Aux enchères publiques  
Pardevant le Tribunal civil de Lyon et par la voie de la licitation

## D'UNE PROPRIÉTÉ

Dite de POYETON

## ET DES TREFONDS NON DÉTACHES DU SOL

Se trouvant sous cette propriété

Située sur les communes de Saint-Jean-Bonnefonds et Terrenoire, arrondissement de Saint-Etienne (Loire).

Cette propriété comprend un parc clos de murs de douze hectares avec bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardins, prés, terres, pacage et taillis.

Le parc et ses dépendances ont une contenance approximative de 30 hectares.

Adjudication au 10 Février 1877, à midi

MISE A PRIX : 500,000 FR.

Outres les charges.

La principale valeur de cette propriété consiste dans la richesse de ses trefonds et des redevances houillères.

On y compte jusqu'à 14 et même 16 couches de houilles superposées et à une profondeur plus ou moins grande : les diverses couches subjacentes, dont les couches supérieures seules ont été jusqu'ici exploitées pour des parties peu importantes, représente une puissance totale moyenne de 20 à 25 mètres.

### EAUX

Les eaux de la ville de Saint-Etienne passent à la porte du clos. Il est donc facile de les conduire à peu de frais, dans toutes les parties de la propriété, d'y créer des jets d'eau et appareils hydrauliques, et d'irriguer toute la propriété.

A. PATRICOT.

Pour les renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Patricot, avoué à Lyon, rue du Bât-d'Argent, 10, poursuivant la vente, et dépositaire d'une copie du cahier des charges.

## CRÉDIT A TOUT LE MONDE

Montres, Chaines, Bijouterie, Pendules

UN TIERS moins cher que partout

## DUPONT & C<sup>ie</sup>

PARIS, 13, boulevard Voltaire, PARIS

MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS : Lyon, 1872; Marseille, 1873; Paris 1875. — Diplôme de mérite, Fiance 1873; Médaille d'honneur, Académie nationale, Paris 1874; et HORS CONCOURS, Exposition de Bruxelles, 1876.

## ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES

53 ANS DE SUCCÈS. Infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de tête, etc. Essentiel aussi pour la toilette.

Fabrique à LYON, 9, cours d'Herbouville

DÉPÔT dans les principales maisons de pharmacie, droguerie, parfumerie et d'épicerie fines. — Se méfier des imitations.

## Le THÉ des ALPES

AVIS aux personnes qui craignent les coliques, le mauvais goût et l'irritation

D'un goût très-agréable, est le purgatif le plus commode et le plus économique. Il est suivant la dose : DIGESTIF, RAPPROPRIANT OU PURGATIF. Employé avec succès dans tous les cas où les purgatifs sont indiqués, surtout contre les irritations — Constipations — Migraines — Vertiges — Catarrhes — Rhumatismes, etc. N'exige aucune préparation et n'occasionne aucun dérangement. 1 fr. 25 la boîte avec la brochure, 6 fr. les 6 boîtes. — Dépôts à Lyon, chez MM. FAIVRE, POIZAT, BALLANDRIN, et toutes les pharmacies.

## MALTINE GERBAY

(Titre par le Dr COUTARET, leurat de l'Université)

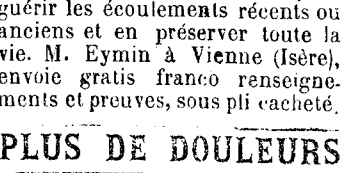
Guérison des Maladies de l'Estomac et de l'Intestin, telles que DYSPÉPSIES, GASTRITES, GASTRALGIES, VOMISSEMENTS, COLIQUES, etc. — Dans toutes les Pharmacies.

## PLUS DE RHUME DE CERVEAU

Guérison en 24 heures par la POUDRE EGALON  
— 6 fr. 75 c. — Dans les pharmacies.

### L'INJECTION MEINY qui ne revient qu'à 5 Cms, est infaillible pour guérir les écoulements récents ou anciens et en préserver toute la vie. M. Eymis à Vienne (Isère), envoie gratis franco renseignements et preuves, sous pli cacheté.

### PLUS DE DOULEURS



### AUCUNE ne résiste à l'emploi du TOPIQUE BERTRAND

Prix : 0 50, 0 75, 1 00, 1 25, 1 50, 2 00, 2 50, chez tous les pharmaciens, à LYON, chez l'inventeur, pl. Bellecour, 21 (arrivé franco par la poste, contre timbre en mandat).

### VOIES URINAIRES

nouveau remède du docteur Ch. Lachaume. Maladies communiquées, aiguës et chroniques. guérison radicale. Cabinet midi à 4 h. — Pl. Petit-Change, 2, au 2<sup>e</sup>.

## RÉVOLUTION MUSICALE

## LE PIANO-REVUE

Nous avons à signaler une nouvelle publication musicale, le PIANO-REVUE, qui s'annonce comme une véritable Révolution musicale. Les collaborateurs de ce recueil élégant sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publication, de manière à satisfaire tous les goûts. Ce qui rend aussi cette revue véritablement populaire, c'est son bon marché vraiment exceptionnel. Chaque mois le PIANO-REVUE donnera environ vingt morceaux pour piano au prix de 2 francs; et l'abonnement annuel fixé à 20 fr. comprendra plus de deux cents morceaux. Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs une publication qui donne vingt morceaux de piano pour le prix d'un seul. La bonne musique mise à la portée de tous répond à un besoin de notre époque. Aussi le PIANO-REVUE, dont les bureaux d'abonnement se trouvent à Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre, sera le bienvenu dans toutes les familles. Opéras, Opérettes, Variations, Valses, Quadrilles, Polkas, Réveries des grands maîtres classiques et modernes. — ABBONNEMENT : 20 fr. par an, contre mandat.

## Névralgies

MIGRAINES, MAUX DE TÊTE guéris radicalement et en peu de temps par la Poudre anti-névralgique de G. LANGLADE, r. Thomassin, 8. — Sirop et Tisane pectorale aromatiques, très-efficaces contre les maladies de poitrine.

RHUMES Guérison par le Réglisse homœopathique Vidal, pharm. à Montpellier. Guérison de tous les pectoraux et le plus utile et le moins cher, 90 c. la boîte. Dépôt, Lyon, 45, rue de Lyon, et dans toutes les pharmacies. Expédition franco 2 boîtes, partout, contre 2 fr. timbres-poste.

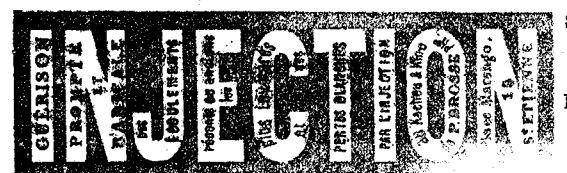
## PLUS DE CALVITIE PRÉCOCE

Renouvellement des cheveux épuisés, par la coupe des cheveux microscopiques et le lavage de la tête au Panama. — Moyen approuvé par plusieurs célébrités médicales. Succès garanti. (Consultation). J. ROCHON, 2 fois breveté, 4 fois médaillé, rue GRENETTE, 31, LYON.

Mercure, Capsules au Copahu, Injections, Tisanes.

## PLUS RIEN DE TOUT CELA

L'expérience a prouvé par des milliers de guérisons, que les pilules de Victor TREILLE, suffisent pour guérir radicalement et en peu de jours les écoulements de toute nature. — 4 fr. — Par poste, 5 fr. 20. Dépositaires : V. TREILLE, pharmacien, au Coteau (Loire). — Lyon, pharm. Santena, Simon, Bertrand, Cherblanc et toutes les pharmacies.



## INJECTION

Se trouve dans les bonnes Pharmacies.

Bien exiger le véritable nom et la signature

**LEMAITRE ET RIDOUX**  
MANUFACTURIER  
RIDOUX et C<sup>ie</sup>, Successeurs  
19, Boulevard Voltaire, PARIS  
MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1861

ACHATERS  
louez-vous direct.  
lequel on prof.  
que, vous prof.  
terez d'une éco.  
vernie nouvelle).  
à votre obtien.  
l'indispensable,  
après me garan.  
tité adresse.

ARANDORNEZ  
le R u o l z  
sur métal jaune  
qui a été rian  
autre chose que  
de 25 %.

OFFRENT  
ET COUVERTS  
sur métal extra-  
blanc (déco-  
vertie nouvelle).  
à votre obtien.  
l'indispensable,  
après me garan.  
tité adresse.

EXTRAIT  
DU  
CATALOGUE GÉNÉRAL

12 Convertis table...	50
12 Convertis dessert...	54
12 Convertis à café...	55
12 Convertis à thé...	56
12 Convertis à sucre...	57
12 Convertis à lait...	58
12 Convertis à fruits...	59
12 Convertis à chocolat...	60
12 Convertis à saumon...	61
12 Convertis à saumon...	62
12 Convertis à saumon...	63
12 Convertis à saumon...	64
12 Convertis à saumon...	65
12 Convertis à saumon...	66
12 Convertis à saumon...	67
12 Convertis à saumon...	68
12 Convertis à saumon...	69
12 Convertis à saumon...	70

Vente directe aux Consommateurs.

GRAVURE — Capitale, anglaise, gothique, à 5 c. la lettre. — Expédition anglaise, française, italienne et romaine, au-dessus de 54 francs. — ECHANGE contre argenterie et bijoux convertis en argent.

Demandez le Catalogue général de la manufacture Lemaître et Ridoux, 19, PARIS.